

# Déchets : les grilles de Prunelli resteront-elles ouvertes ?

Selon nos informations, la capacité annuelle de stockage pourrait être atteinte, comme tous les étés, avant la fin de ce mois. Et comme tous les étés, le préfet devrait réquisitionner le site pour des volumes supplémentaires. Une réunion aura lieu le 19 août en préfecture de Bastia

**D**epuis plusieurs années, c'est le jour de la Saint-Louis, soit le 25 août, que la situation se corsse. C'est traditionnellement à cette date que les élus du Fium'Orbu-Castello déclinent de bloquer l'accès au centre d'enfouissement technique (CET) des déchets de Prunelli.

Et de n'y laisser entrer que les camions de leur communauté de communes afin que la capacité annuelle de stockage, fixée à 43 000 tonnes ne soit pas dépassée avant le 31 décembre.

Un blocage qui a déjà duré deux, par le passé, à des bras de fer entre les maires et les services de l'état car c'est généralement à la même date que le préfet de Corse prend sa décision de régulation de site pour que des volumes en souffrance afflue dans l'île puissent y être enfouis.

Le 25 août, c'est dans dix jours ou prochain. Si selon les informations dont nous disposons, le seuil fatidique des 40 000 tonnes - l'intervalle ayant besoin des 3 000 réserves pour boucler l'année civile - seraît sur le point d'être atteint.

« On devrait y être à la fin août », prédisent certains. « Ce sera plié vers la mi-septembre », indiquent d'autres. Les plus pessimistes murmurent même que les

tonnages seraient déjà dépassés. En amendant, en tout cas, c'est plutôt le valise qui règne dans le Fium'Orbu-Castello, même si on sait que le sujet a déjà été abordé lors de réunions du bureau du conseil communautaire. Il le sera encore mardi prochain lors d'une nouvelle rencontre entre les élus.

Premier concerné, le maire de Prunelli, André Rocchi, est plutôt serein : « Je pense qu'on peut tenir une semaine jusqu'au 25 septembre, même si nous sommes sûrement à la finale d'une réquisition préfectorale. Nous allons avoir, avec les autres membres du bureau, une réunion le vendredi prochain, le 19 août très précisément, avec le préfet de Haute-Corse », précise-t-il. « Je suis le maire de la commune, mais toutes les délibérations concernant le centre d'enfouissement de la Sica sont prises collégialement. Je connais bien mes collègues et je sais qu'ils auront avoir une attitude responsable afin de ne pas risquer une seconde crise sanitaire à celle que nous connaissons déjà. »

Le président de la communauté de communes, Francis Giudice, est plus mesuré. Il préfère attendre de connaître les propositions du préfet avant de se prononcer.

Cependant, il insisterait néanmoins que ce soit encore la popu-



Les élus du Fium'Orbu-Castello accepteront-ils que les volumes annuels enfouis sur le site soient augmentés par une réquisition préfectorale ? Réponse dans une semaine à dix jours.

PAUL-MATTHIEU SANTUCCI

lation du territoire qui soit la plus pénalisée. Lui aussi confirme que la décision de bloquer ou pas sera prise collectivement.

Quelques autres maires campent sur les mêmes positions que les années précédentes. Celui

de Serra di Fium'Orbu, Jean-Noël Prollat est de ceux-là : « Je veux pas de "Pas un kilo de plus" qui nous a fait bloquer le centre d'enfouissement en 2017 et les élus suivants. Nous avons fermé et nous avons eu raison, sans cela le CET aurait

fermé ses portes de manière anticipée. Et on serait déjà dans une île 2. Ce n'est pas une posture politique, juste la volonté d'ouvrir pour le bon vivant et de protéger notre population qui a déjà tant donné », argumente-t-il.

ISABELLE VOLPAJOLA

Les grilles du centre d'enfouissement de Prunelli resteront-elles ouvertes à la fin de cet été ? Réponse dans une semaine ou une dizaine de jours.